

De notre côté, nous avons exprimé notre inquiétude au sujet des répercussions éventuelles au Canada du programme volontaire des États-Unis concernant les investissements directs et le rapport qui peut exister entre ce programme et la situation des filiales canadiennes des sociétés américaines. Les représentants américains ont laissé clairement entendre que le gouvernement américain ne demandait pas aux sociétés américaines d'inciter leurs filiales canadiennes à agir autrement qu'elles ne le faisaient en ce qui concerne le rapatriement des recettes, les programmes d'achats et de ventes ou toute autre activité financière et commerciale. Les représentants américains ont souligné à nouveau que les filiales américaines à l'étranger devaient se comporter comme de bons citoyens dans les pays où elles sont situées.

Le secrétaire d'État, M. Rusk, a confirmé aux journalistes que nous avions tenté de résoudre tout malentendu ou divergence d'opinion au sujet de ce problème qui a surgi entre les deux pays et que, selon lui, nous y étions parvenus. Le communiqué, en outre, note qu'il a été convenu que le gouvernement américain prendrait les dispositions voulues afin de dissiper tout malentendu de la part des compagnies américaines au sujet des opinions du gouvernement.

En ce qui concerne le problème de la SEC, nous avons fermement présenté le point de vue du Canada sur les règlements proposés comme étant une intrusion dans le domaine de la souveraineté de notre pays. Aux États-Unis, la responsabilité en matière de valeurs et d'échanges repose sur un organisme quasi-juridique, mais le président de la SEC, M. Emmanuel Cohen, était présent à la séance du comité conjoint pendant cette partie de la discussion et le communiqué rapporte ce qui suit:

Les membres américains du Comité ont dit comprendre l'inquiétude du gouvernement canadien et ont assuré aux membres canadiens du Comité que les points de vue du Canada feraient l'objet de l'examen le plus attentif en vue d'en arriver le plus tôt possible à des arrangements mutuellement satisfaisants.

Des discussions approfondies et utiles ont eu lieu aussi sur les contrôles qu'exercent les États-Unis sur les capitaux investis à l'étranger, ce qui, en certaines circonstances, a créé de sérieuses difficultés aux compagnies canadiennes qui commercent avec des pays comme la Chine communiste et Cuba. Comme le communiqué le déclare:

Les représentants des États-Unis ont réaffirmé qu'ils étaient disposés à se consulter promptement sur toute transaction d'importance pour le Canada qui peut être touchée par les contrôles établis par les États-Unis. Ils ont affirmé que l'on procède présentement à la revision des règlements affectant l'exportation des renseignements techniques et

[L'hon. M. Martin.]

qu'à la lumière des discussions du Comité, on envisagera la possibilité d'apporter des modifications supplémentaires aux règlements.

A mon avis, on a obtenu de très bons résultats dans tous ces domaines. Le gouvernement est sûr, d'après les accords conclus, que les événements prouveront que nous avons raison de croire vraiment réglés les problèmes qui nous menaçaient.

Monsieur l'Orateur, le comité conjoint a aussi discuté de toutes sortes d'autres questions auxquelles s'intéressent nos deux pays. Nous avons en particulier examiné la négociation Kennedy à Genève et nous sommes convenus qu'il est important que cette négociation soit terminée à temps et couronnée de succès; nous sommes convenus de continuer à travailler ensemble étroitement pour atteindre cet objectif.

En plus de ces questions d'intérêt général, le comité a discuté de plusieurs questions qui sont d'un grand intérêt pratique pour divers secteurs de notre économie, y compris des progrès faits en vertu de l'accord sur l'automobile, des exportations canadiennes de fromage et d'huile aux États-Unis et du commerce en matériel agricole, en tracteurs et en aéronefs entre les deux pays, du problème de la pollution des eaux des Grands lacs et des programmes d'aide alimentaire de nos deux pays, en particulier à la lumière de la situation actuelle de la nourriture en Inde.

Enfin, monsieur l'Orateur, j'ai eu l'occasion à maintes reprises d'examiner avec le secrétaire d'État, M. Rusk, un grand nombre de problèmes internationaux, dont celui du Vietnam. M. Rusk a démontré sans équivoque qu'il reconnaît les obligations et les engagements que nous avons assumés en tant que membre de la Commission internationale de contrôle et qu'il espérait qu'à ce titre, nous continuerions de faire notre possible en vue d'un règlement pacifique du problème du Vietnam. M. Rusk n'a, en aucun moment, insisté sur une participation autre que celle que décidera le gouvernement canadien, compte tenu de ces responsabilités.

Monsieur l'Orateur, c'était la dixième réunion du Comité conjoint. Je suis sûr que les honorables vis-à-vis qui y ont pris part dans le passé reconnaissent à quel point ces réunions peuvent être utiles, et je dirais que cette séance particulière a été la plus constructive et la plus fructueuse des trois réunions auxquelles j'ai eu le privilège de participer.

Avant de reprendre mon siège, je veux remercier mes collègues de la délégation canadienne de leur collaboration.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Est-ce le vœu de la Chambre que le communiqué dont le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a parlé soit imprimé comme appendice au hansard?